



**Programme des Nations Unies  
pour l'environnement**

**Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

Distr. : générale  
11 mai 2011

Français  
Original : anglais

**Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement  
préalable en connaissance de cause applicable à certains  
produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet  
d'un commerce international**

**Conférence des Parties**

**Cinquième réunion**

Genève, 20-24 juin 2011

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions relatives à l'application de la Convention :**

**Comité d'étude des produits chimiques**

## **Nomination au Comité d'étude des produits chimiques**

### **Note du secrétariat**

#### **I. Confirmation des experts désignés par les gouvernements**

1. Dans sa décision RC-4/3, la Conférence des Parties a identifié les 17 Parties ci-après comme étant celles qui désigneraient un expert pour siéger au Comité d'étude des produits chimiques pour une période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2009, en attendant la confirmation officielle de la nomination des experts par la Conférence des Parties à sa cinquième réunion :

États d'Afrique :	Côte d'Ivoire, Kenya, Mauritanie, Soudan
États d'Asie et du Pacifique :	Iran (République islamique d'), Pakistan, Qatar, Yémen
États d'Europe centrale et orientale :	Arménie, Pologne
États d'Amérique latine et des Caraïbes :	Équateur, Jamaïque, Pérou
États d'Europe occidentale et autres États :	Canada, Espagne, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas

2. Chaque Partie a été priée de communiquer à tous les autres Parties avant mai 2009, par l'intermédiaire du secrétariat, les noms et qualifications pertinentes des experts qu'elle aura désignés. La liste des experts désignés pour siéger au Comité pour une période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2009, en attendant la confirmation officielle par la Conférence des Parties, figure à la section A de l'annexe I à la présente note. Les coordonnées et le détail des qualifications de chaque expert désigné, tels que reçus par le secrétariat, figurent dans le document UNEP/FAO/RC/COP.5/INF/4/Rev.1.

\* UNEP/FAO/RC/COP.5/1/Rev.1.

3. Dans sa décision RC-1/6, la Conférence des Parties a décidé que tout poste au Comité devenu vacant entre les sessions serait pourvu temporairement conformément à la procédure que pourrait établir la région concernée et que le nom et les qualifications du nouveau membre seraient communiqués aux Parties par l'intermédiaire du secrétariat et que la Conférence des Parties devrait confirmer cette nomination à sa prochaine réunion.
4. La France, l'Inde, le Mexique et le Sri Lanka, qui ont désigné des experts conformément aux décisions RC-1/6 et RC-3/2 pour siéger au Comité pendant une période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2007, ont informé le secrétariat qu'ils ont désigné de nouveaux experts pour siéger au Comité au cours des sixième et septième réunions, jusqu'en octobre 2011, étant donné que les experts initialement désignés ne sont plus en mesure de siéger. Les noms des nouveaux experts figurent à la section C de l'annexe I à la présente note. Les coordonnées et le détail des qualifications de chaque expert désigné, tels que reçus par le secrétariat, figurent dans le document UNEP/FAO/RC/COP.5/INF/4/Rev.1.
5. Tous les experts désignés ont soumis les formulaires de déclaration d'intérêt dûment remplis, comme demandé dans la décision RC-1/7.

## **II. Élection du Président du Comité d'étude des produits chimiques**

6. Conformément à l'article 30 du règlement intérieur, le Président du Comité d'étude des produits chimiques est élu par la Conférence des Parties.
7. Lors de la cinquième réunion du Comité, il a été décidé que Mme Marit Randall (Norvège) siégerait en qualité de Présidente jusqu'à la fin de la septième réunion du Comité, en attendant confirmation de cette décision par la Conférence des Parties à sa cinquième réunion.

### **Mesures que pourrait prendre la Conférence des Parties**

8. La Conférence des Parties souhaitera peut-être :
  - a) Examiner les informations relatives aux qualifications des experts figurant dans le document UNEP/FAO/RC/COP.5/INF/4/Rev.1 et confirmer officiellement la nomination de chaque expert, comme indiqué dans le projet de décision figurant à l'annexe II à la présente note;
  - b) Élire rétroactivement Mme Marit Randall (Norvège) pour exercer les fonctions de Présidente du Comité, conformément au souhait exprimé par le Comité à sa cinquième réunion.

## Annexe I

### Experts désignés par les gouvernements pour siéger au Comité d'étude des produits chimiques

#### A. Nouveaux experts désignés pour siéger pendant une période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2009 (les pays ont été identifiés dans la décision RC-4/3)

##### États d'Afrique

Côte d'Ivoire	M. Goné Droh Lanciné Enseignant/Chercheur en chimie Université Abobo-Adjamé
Kenya	M. Peter Opiyo Head Registration and Analysis Department Pest Control Products Board
Mauritanie	M. Sidi Ould Aloueimine Directeur Direction des pollutions et des urgences environnementales Ministère de l'environnement et du développement durable
Soudan	M. Azhari Omer Abdelbagi Associate Professor Department of Crop Protection, Faculty of Agriculture University of Khartoum

##### États d'Asie et du Pacifique

Iran (République islamique d')	M. Mehdi Ghaemian Chef Organisation pour la protection des végétaux Gestion des espèces nuisibles pour la santé et la culture Ministère du Jihad-e Agriculture  (M. Ghaemian remplace M. Hesameddin Nasirzadeh)
Pakistan	M. Muhammad Bashir Khan Directeur général Agence pour la protection de l'environnement
Qatar	Mme Hala Sultan Saif Al-Easa Professeur de chimie organique Département de chimie, Collège des sciences Université du Qatar
Yémen	M. Adbullah Mohammed Abdullah Shamlan Directeur Département de la protection des végétaux Ministère de l'agriculture et de l'irrigation  (M. Shamlan remplace M. Shoki Abdulwali A. Al-Dobai)

### États d'Europe centrale et orientale

Arménie	Mme Anahit Aleksandryan Chef Département de la gestion des substances et déchets dangereux Ministère de la protection de la nature
Pologne	Mme Magdalena Balicka Spécialiste hors classe Département de l'évaluation des risques Bureau des substances et préparations chimiques

### États d'Amérique latine et des Caraïbes

Équateur	Mme Jacqueline Arroyo Coordinatrice Departamento de Gestión Ambiental Secretaria Nacional del Agua (SENAGUA)
Jamaïque	M. Michael Frank Ramsay Registrar Pesticides Control Authority Ministry of Health
Pérou	Mme Vilma Morales Quillama Fonctionnaire Dirección de Ecología y Protección del Ambiente Dirección General de Salud Ambiental (DIGESA)

### États d'Europe occidentale et autres États

Canada	Mme Hang Tang Section Head, Re-evaluation Coordination Section Re-evaluation Management Directorate Pest Management Regulatory Agency Health Canada
Espagne	M. Jürgen Helbig Responsable des politiques Direction générale de l'environnement Commission européenne
Nouvelle-Zélande	Mme Susan Jane Collier Conseillère hors classe (Substances dangereuses) Environmental Risk Management Authority New Zealand
Pays-Bas	M. Jan B. H. J. Linders Scientifique hors classe et évaluateur des risques Centre d'expertise des substances (SEC) Institut national de la santé publique et de l'environnement

**B. Experts précédemment désignés pour siéger pendant une période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2007 (les pays ont été identifiés dans la décision RC-3/2)**

**États d'Afrique**

Afrique du Sud	Mme Noluzuko Gwayi Deputy Director, Chemicals Management Department of Environmental Affairs and Tourism (DEAT)
Bénin	M. Mansourou Moudachirou Chef du laboratoire de pharmacognosie
Gabon	M. Hubert Binga Directeur général adjoint Centre National Anti-Pollution
Nigéria	M. Idris Adamu Goji Assistant Director Head of Rotterdam Convention
Implementation	Activities and Industrial Compliance Monitoring Programme Federal Ministry of Environment, Housing and Urban Development

**États d'Asie et du Pacifique**

Chine	M. Shan Zhengjun Directeur Division des produits chimiques agricoles Institut des sciences de l'environnement de Nanjing Ministère de la protection de l'environnement (SEPA)
Japon	M. Masayuki Ikeda Association pour la santé industrielle de Kyoto

**États d'Europe centrale et orientale**

République tchèque	Mme Darina Liptakova Experte hors classe Département des risques environnementaux et de la sécurité chimique Ministère de l'environnement
--------------------	---

**États d'Amérique latine et des Caraïbes**

Chili	M. Ignacio Figueroa Cornejo Ingénieur agronome Sous-département des pesticides et des engrais Division de la protection agricole Service de l'agriculture et de l'élevage (SAG)
-------	---

**États d'Europe occidentale et autres États**

Autriche	Mme Anja Bartels Agence autrichienne pour la santé et la sécurité alimentaire Institut de la protection des plantes, et de l'évaluation et de l'autorisation des produits Département du comportement dans l'environnement et de l'écotoxicologie
----------	---

Norvège

Mme Marit E. Randall  
Chef du Service administratif et  
écotoxicologiste  
Section des enregistrements nationaux  
Agence norvégienne de sécurité alimentaire

**C. Nouveaux experts désignés pour siéger au Comité pour le reste de la période de quatre ans commençant le 1er octobre 2007**

**États d'Asie et du Pacifique**

Inde

M. Manoranjan Hota  
Directeur  
Ministère de l'environnement et des forêts

Sri Lanka

Mme Jeevani Prasadika Marasinghe  
Attachée de recherche  
Bureau du fonctionnaire chargé des pesticides

**États d'Amérique latine et des Caraïbes**

Mexique

Mme Leonor Alicia Cedillo Becerril  
Directrice des recherches sur les produits  
chimiques et les risques écotoxicologiques  
Institut national d'écologie  
INE/Secrétariat de l'environnement et des  
ressources naturelles (SEMARNAT)

**États d'Europe occidentale et autres États**

France

Mme Mirijam Kristina Brigitta Seng  
Spécialiste des questions scientifiques  
Département des produits phytosanitaires  
Bureau fédéral de la protection des  
consommateurs et de la sécurité alimentaire  
(BVL)

## Annexe II

### Projet de décision relatif à la confirmation des nominations des experts désignés par les gouvernements pour siéger au Comité d'étude des produits chimiques

*La Conférence des Parties,*

*Rappelant* sa décision RC-1/6 dans laquelle elle a identifié 31 gouvernements pour qu'ils désignent officiellement un membre du Comité d'étude des produits chimiques pour une période de deux ou quatre ans, selon qu'il conviendra, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2005,

*Rappelant également* que les experts ainsi désignés ont été confirmés par sa décision RC-2/1,

*Rappelant en outre* sa décision RC-4/3, dans laquelle elle a identifié 17 nouvelles Parties pour qu'elles désignent un nouvel expert qui siégera au Comité pendant une période de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, en attendant une confirmation officielle de leur nomination par la Conférence des Parties à sa cinquième réunion, et par laquelle elle prie ces Parties de communiquer, par l'intermédiaire du secrétariat, les noms et les qualifications pertinentes de ces experts d'ici à mai 2009,

*Saluant avec gratitude* la contribution des experts sortants au fonctionnement efficace du Comité,

1. *Décide* de nommer les 17 experts ci-après officiellement désignés par les gouvernements des Parties identifiées dans la décision RC-4/3 pour qu'ils siègent en qualité de membre du Comité pendant une période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2009:

#### États d'Afrique

Côte d'Ivoire	M. Goné Droh Lanciné
Kenya	M. Peter Opiyo
Mauritanie	M. Sidi Ould Aloueimine
Soudan	M. Azhari Omer Abdelbagi

#### États d'Asie et du Pacifique

Iran (République islamique d')	M. Hesameddin Nasirzadeh (a siégé en qualité de membre désigné d'octobre 2009 à février 2011)
	M. Mehdi Ghaemian (siégera en qualité de membre désigné pendant le reste de la période)
Pakistan	M. Muhammad Bashir Khan
Qatar	Mme Hala Sultan Saif Al-Easa
Yémen	M. Shoki Abdulwali A. Al-Dobai (a siégé en qualité d'expert désigné d'octobre 2009 à mars 2011)
	M. Abdullah Shamlan (siégera en qualité de membre désigné pendant le reste de la période)

#### États d'Europe centrale et orientale

Arménie	Mme Anahit Aleksandryan
Pologne	Mme Magdalena Balicka

#### États d'Amérique latine et des Caraïbes

Équateur	Mme Jacqueline Arroyo
Jamaïque	M. Michael Frank Ramsay
Pérou	Mme Vilma Morales Quillama

#### États d'Europe occidentale et autres États

Canada	Mme Hang Tang
Espagne	M. Jürgen Helbig
Pays-Bas	M. Jan B. H. J. Linders
Nouvelle-Zélande	Mme Susan Jane Collier

2. *Décide aussi* de nommer les quatre experts ci-après officiellement désignés par les gouvernements des Parties identifiées dans la décision RC-3/2 pour qu'ils siègent pendant le reste de la période de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2007 :

**États d'Asie**

Inde	M. Manoranjan Hota
Sri Lanka	Mme Jeevani Prasadika Marasinghe

**États d'Amérique latine et des Caraïbes**

Mexique	Mme Leonor Alicia Cedillo Becerril
---------	------------------------------------

**États d'Europe occidentale et autres États**

France	Mme Mirijam Kristina Brigitta Seng
--------	------------------------------------

3. *Réaffirme* les dispositions de la décision RC-1/6 concernant la durée et les termes du mandat des experts;

4. *Décide* d'élire rétroactivement Mme Marit Randall (Norvège) pour exercer les fonctions de Présidente du Comité, conformément au souhait exprimé par le Comité à sa cinquième réunion.

---